

PED - GERMES RESPIRATOIRES À POTENTIEL ÉPIDÉMIQUE - PRISE EN CHARGE AUX URGENCES ET À LA POLICLINIQUE DE L'HEL

La stratégie générale en matière de prévention de la transmission de germes respiratoires à potentiel épidémique aux Urgences et Policlinique à l'HEL pendant la période hivernale, vise surtout la protection des enfants vulnérables.

SERVICE CONCERNE

Unité des Urgences et Policlinique de l'Hôpital de l'Enfance.

PARTENAIRES CONCERNÉS

Médecins et infirmier(e)s, personnel administratif et tout autre professionnel pouvant être exposé à un enfant présentant des symptômes respiratoires.

DÉFINITION DE CAS

enfant vulnérable :

- Enfant < 2 mois ou
- Enfant présentant un déficit immunitaire ou
- Enfant avec maladie pulmonaire chronique grave ou
- Enfant avec cardiopathie cyanogène ou associée à HTAP.

Prise en charge à l'accueil

Prévention de la grippe

- Durant la période d'épidémie grippale, le personnel soignant non vacciné contre la grippe portera un masque lors de toute intervention dans un périmètre <2 mètres autour d'un enfant.

Accueil des enfants vulnérables

- Lorsqu'un enfant de cette catégorie dite « vulnérable » se présente au tri des Urgences de l'HEL ou en Policlinique, il ne transitera pas par la salle d'attente ni dans les autres locaux communs et devra être installé directement dans un Box ou une salle de consultation individuelle.

Accueil des enfants avec syndrome respiratoire infectieux non étiqueté ou étiqueté autre que « coqueluche ou rougeole »

- Transit par la salle d'attente
- Pas de mesures particulières, appliquer les précautions standard (désinfection des mains selon les recommandations, port de gants à usage unique et port de masque chirurgical si risque d'exposition à des liquides biologiques).

Accueil des enfants avec syndrome respiratoire infectieux étiqueté comme possible « coqueluche » ou « rougeole ».

- Les enfants avec une symptomatologie respiratoire faisant penser à la Coqueluche, ***Bordetella Pertussis***, et spasmodiques, inspiration sifflante, év. vomissements après accès de toux, depuis plusieurs jours.) devront être installés ainsi que leurs accompagnants dans un Box individuel, où des mesures additionnelles gouttelettes devront être adoptées par tous les professionnels (masque chirurgical, sur blouse et gants à usage unique).
- Les enfants avec une symptomatologie faisant suspecter une **rougeole** (toux, rhino conjonctivite, éruption compatible et ou notion de contagé avec rougeole), ne devront pas transiter par la salle d'attente et être installés rapidement avec leurs accompagnants dans un Box individuel, où les mesures additionnelles aérosol devront être adoptées par tous les professionnels (masque ultra filtrant de type FFP2 avant d'entrer dans le box, maintenir le box individuel fermé).

Prise en charge des patients hospitalisés

Lors d'hospitalisation d'enfant étiqueté « **coqueluche** » ou « **rougeole** » il faut appliquer les mesures de prévention de la transmission, décrites dans les documents sous mentionnés jusqu'à confirmation ou infirmation du diagnostic.

- Bordetella Pertussis (Coqueluche)- Prise en charge spécifique d'un cas Coqueluche à l'HEL (<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/bordetella-pertussis-coqueluche-prise-en-charge-specifique-l%E2%80%99hel>)
- Rougeole- Prise en charge spécifique d'un cas Rougeole à l'HEL (<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/rougeole-prise-en-charge-specifique-l%E2%80%99hel>)

Lors d'hospitalisation d'enfants avec syndrome respiratoire infectieux non étiqueté ou étiqueté autre que coqueluche ou rougeole, appliquer la stratégie décrite dans le document suivant : Stratégie de prévention de la transmission des virus respiratoires à l'HEL (<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/rsv-prise-en-charge-dun-patient-%C3%A0-lhel>)

Enquete d'entourage

Si une infection à *Bordetella pertussis* (Coqueluche) est confirmée par un examen microbiologique, une **enquête d'entourage** devra être menée selon le descriptif présenté dans le document sous-mentionné : Coqueluche Prise en charge spécifique d'un cas Coqueluche (à l'HEL

Si une rougeole est confirmée, une enquête d'entourage devra être menée selon le descriptif présenté dans le document sous-mentionné : Rougeole- Prise en charge spécifique d'un cas Rougeole à l'HEL.

Validation

Dr Vaudaux Bernard, Infectiologue Pédiatre, DMCP-CHUV

Dr Christiane Petignat, Médecin associée, Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection, SMPH-CHUV

Dr Pierre Alex Crisinel, Médecin hospitalier- Infectiologue Pédiatre HEL/DMCP, CHUV

PIÈCE(S) JOINTE(S):

 [FT_Syndrome_Resp_URG-POLI_HEL_17022014.pdf](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT_Syndrome_Resp_URG-POLI_HEL_17022014.pdf)

(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT_Syndrome_Resp_URG-POLI_HEL_17022014.pdf)

Dernière mise à jour le 04/09/2017